TITRE :	Soutien à la Conférence mondiale sur le logement autochtone de juin 2012, à Vancouver (Colombie-Britannique)
OBJET :	Logement / Édification des capacités
PROPOSEUR(E) :	Andrew Leach, mandataire, Première Nation de T'it'qet, C.-B.
COPROPOSEUR(E) :	Margaret Pfoh, mandataire, nation Tseil-waututh, C.-B.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. En vertu de l'article 21 (1) de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, « les peuples autochtones ont droit, sans discrimination d'aucune sorte, à l'amélioration de leur situation économique et sociale, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la formation et de la reconversion professionnelles, du logement, de l'assainissement, de la santé et de la sécurité sociale »;

En vertu de l'article 23, « les peuples autochtones ont le droit de définir et d'élaborer des priorités et des stratégies en vue d'exercer leur droit au développement. En particulier, ils ont le droit d'être activement associés à l'élaboration et à la définition des programmes de santé, de logement et d'autres programmes économiques et sociaux les concernant, et, autant que possible, de les administrer par l'intermédiaire de leurs propres institutions ».

B. Installée en Colombie-Britannique, l'Aboriginal Housing Management Association (AHMA) — la première et unique autorité du logement autochtone située hors d'une réserve au Canada — organise la tenue de la Conférence mondiale sur le logement autochtone, qui aura lieu à Vancouver du 11 au 15 juin 2012, la première activité internationale réunissant des dirigeants autochtones responsables du logement, des responsables de l'élaboration des politiques, des politiciens, des chefs d'entreprises et des chercheurs du Canada, des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande pour présenter des pratiques exemplaires venant de différents horizons et mettre sur pied un réseau mondial.

C. Les questions relatives au logement continuent de témoigner des inégalités dont sont victimes les citoyens des Premières Nations :

Copie certifiée d'une résolution adoptée 14e jour de juillet 2011 à Moncton (Nouveau-Brunswick)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

- Les sans-abri autochtones sont surreprésentés dans toutes les principales villes du Canada; dans certains endroits, plus de 70 % des sans-abri sont des Autochtones. Les Autochtones représentent moins de 4 % de la population canadienne, mais plus de 10 % de la population des sans-abri;
- L'état déplorable des habitations causé par les retards en matière de construction et le surpeuplement, les conditions de logement inférieures aux normes, les maisons insalubres qui doivent être remplacées et la nécessité d'assainir les habitations infestées par la moisissure témoignent de la situation de pauvreté qui prévaut dans un trop grand nombre de réserves; il faudrait construire 87 000 nouvelles unités à l'échelle nationale;
- Les Premières Nations sont nettement sous-représentées sur le marché de l'habitation : le taux d'accès à la propriété est de 28,5 % parmi les Premières Nations alors qu'il se situe à 67 % au sein de la population non autochtone. Les obstacles entraînant cette différence sont complexes, historiques et systémiques;
- Une recherche montre que les fournisseurs de logements autochtones du Canada, des États-Unis, de l'Australie et de Nouvelle-Zélande sont confrontés à des situations et des défis semblables et qu'ils ont établi une infrastructure.

D. L'AHMA s'attend à ce que les échanges d'idées se déroulant durant la Conférence mondiale sur le logement autochtone de 2012 — *Échanger nos situations, Échanger nos réalisations* — aident des communautés autochtones du monde entier à accéder à l'autonomie et à la prospérité. Un des principaux résultats de la Conférence sera la mise sur pied d'un portail international sur le logement autochtone, un site Web rassemblant toute l'information existant sur ce sujet, qui sera lancé pendant la Conférence dans le but d'assurer le suivi des relations internationales établies durant l'activité au-delà de 2012.

E. Le logement est un domaine de politique important de l'Assemblée des Premières Nations; le Secrétariat au logement et aux infrastructures de l'APN a pour mission d'obtenir des ressources adéquates pour permettre aux Premières Nations de construire et d'entretenir divers types d'infrastructures et d'habitations, qui constituent d'importants déterminants de la santé en général.

F. L'AHMA a invité le Chef national de l'APN, Shawn A-in-chut Atleo, à ouvrir la Conférence mondiale sur le logement autochtone de 2012, et Mike Holmes, le célèbre expert du bâtiment, à présenter le projet pilote de l'APN et du Holmes Group, *Building Homes and Building Skills* (Édifier des logements et édifier des capacités), qui est réalisé en collaboration avec la Première Nation anishnawbek d'Atikameksheng, aux plus de 1 000 délégués présents.

Copie certifiée d'une résolution adoptée 14e jour de juillet 2011 à Moncton (Nouveau-Brunswick)

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Enjoignent l'APN de soutenir la Conférence mondiale sur le logement autochtone 2012, qui sera le premier forum international réunissant des fournisseurs de logements autochtones du monde entier.

2. Encouragent les dirigeants autochtones responsables du logement de partout au Canada à participer à la Conférence mondiale sur le logement autochtone, qui se tiendra du 11 au 15 juin 2012.

3. Enjoignent l'APN de travailler avec les organisateurs de la Conférence à la préparation d'un ordre du jour ambitieux qui correspondra aux aspirations et aux objectifs des fournisseurs de logements des Premières Nations au Canada.

4. Enjoignent l'APN de recommander avec insistance au gouvernement fédéral — par l'intermédiaire d'organismes, tels que la Société canadienne d'hypothèques et de logement et du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada — de parrainer la Conférence mondiale sur le logement autochtone 2012.

Copie certifiée d'une résolution adoptée 14e jour de juillet 2011 à Moncton (Nouveau-Brunswick)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL